



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE
THIERRY CADART, SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA CFDT

N°14

7 AVRIL 2021

PROJET DE LOI

Le débat sur la fin de vie doit être mené dans la dignité

Le projet de loi créant un droit à l'euthanasie pour les personnes souffrant d'une pathologie incurable risque de ne pas pouvoir être adopté le jeudi 8 avril à l'Assemblée nationale du fait d'un dépôt massif d'amendements par quelques députés.

La CFDT regrette que les conditions d'un débat de fond sur cette question grave, porteuse d'une symbolique forte, ne soient pas réunies.

La CFDT s'est prononcée lors de son dernier congrès pour que la loi évolue et permette, dans tous les cas, le respect de la volonté des personnes en fin de vie, notamment lorsque cette volonté est exprimée dans des directives anticipées.

Ce débat, aussi fondamental soit-il, ne doit pas faire oublier les progrès encore à accomplir pour le développement de soins palliatifs de qualité et accessibles à tous.

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cfdt.fr

DOMINIQUE PRIMAULT
Attaché de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante



CFDT.FR